

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09759723 du 30/11/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15847411 DU 3/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 13063 JOUVE								
346207.01	BP FUJI FR.B 204/ 73KM1 C7 CLE CI D dont Eco-Contribution	2	U		241,98	483,96 (0,72)		
346207.02	BP FUJI FR.B 204/ 73KM1 C7 CLE CI G dont Eco-Contribution	2	U		241,98	483,96 (0,72)		
499161.01	PORTE FUJI FR.B.RD 204/ 63 US.KIT B	1	U		149,45	149,45		
499159.01	ELARGISSEUR FR.B.KM1 CL 141 A 180MM	1	U		59,55	59,55		
727180.01	BP FUJI TERR.RD 204/ 83KM1 C7 CLE D dont Eco-Contribution	1	U		183,33	183,33 (0,36)		
727180.02	BP FUJI TERR.RD 204/ 83KM1 C7 CLE G dont Eco-Contribution	1	U		183,33	183,33 (0,36)		
724597.02	BP FUJI TERR.RD 204/ 73KM1 C7 CLE G dont Eco-Contribution	2	U		183,33	366,66 (0,72)		
426802.01	ELARGISSEUR TER.KM1 CL.111 A 140MM	1	U		29,77	29,77		
714280.01	SERRURE CONDAMNATION P/BP FUJI dont Eco-Contribution	1	U		5,86	5,86 (0,36)		
BON N° 15847477 DU 3/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
364447.01	CHEVILLE HIT M5- 25/ 5P+5FOR(1000)	2	U		82,38	164,76		
648106.01	TAMPON C6-20 + GAZ P800/500 (500)	4	U		55,55	222,20		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1347 0N

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09759723 du 30/11/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
519098.01	PIED CLOISON 150p 330MM-100ML GYPSO dont Eco-Contribution	1	U		21,86	21,86 (0,23)		
BON N° 22138425 DU 5/11/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC								
104144.02	PLACOPLATRE 4PRO 13MM 250/120 dont Eco-Contribution	150	M2		4,85	727,50 (18,00)		
309606.02	HYBRIS M.31 270/120-125 R4,00-R4,65 dont Eco-Contribution	110,16	M2		11,01	1.212,86 (5,51)		
BON N° 15847693 DU 7/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC								
354214.01	IBR KRAFT 260/120-300MM R7,50 dont Eco-Contribution	31,20	M2		11,60	361,92 (4,37)		
104144.02	PLACOPLATRE 4PRO 13MM 250/120	12	M2		4,86	58,32		
BON N° 15847694 DU 7/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 74877 SERRA								
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120 dont Eco-Contribution	36	M2		4,91	176,76 (4,32)		
BON N° 15847702 DU 7/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
704965.01	HOUSSE CHAUSSON P/PLAQUES 4800/1800	2	U		0,00			
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

1348 0N

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09759723 du 30/11/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 15847715 DU 7/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 19811 VINCENT								
174894.05	MONTANT 48/35-3,00ML GYPSO	180	ML		0,77	138,60		
	dont Eco-Contribution					(1,80)		
6952.05	PREGYPLAC BA13 300/120	54	M2		2,70	145,80		
	dont Eco-Contribution					(6,48)		
217605.01	PREGYLYS 15 PTR -SAC 25KG	1	U		18,42	18,42		
1133.02	GR 32 PNX KRAFT 135/60-100MM R3,15	45,36	M2		8,28	375,58		
	dont Eco-Contribution					(4,99)		
BON N° 22138471 DU 13/11/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par DE ARO V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC								
154960.01	PLACOMARINE BA13 250/120	30	M2		6,77	203,10		
	dont Eco-Contribution					(3,60)		
154956.02	PLACOPLATRE BA13 250/120	63	M2		2,70	170,10		
	dont Eco-Contribution					(7,56)		
739855.04	PLACO PHONIQUE BA13 270/120	16,20	M2		6,69	108,38		
	dont Eco-Contribution					(1,94)		
104144.02	PLACOPLATRE 4PRO 13MM 250/120	18	M2		4,85	87,30		
	dont Eco-Contribution					(2,16)		
315536.01	ISOCOTON PNX 120/60- 45MM R1,20	46,80	M2		4,60	215,28		
	dont Eco-Contribution					(0,94)		
BON N° 22138497 DU 18/11/25 ENLEVE AG. SALVIAC Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1349 0N

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09759723 du 30/11/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
739855.04	PLACO PHONIQUE BA13 270/120 dont Eco-Contribution	81	M2		6,69	541,89 (9,72)		
315536.01	ISOCOTON PNX 120/60- 45MM R1,20 dont Eco-Contribution	28,08	M2		4,60	129,17 (0,56)		
628926.01	TRAPPE METAL LAQUEE BLC 60/60 GYPSO dont Eco-Contribution	1	U		38,84	38,84 (0,04)		
BON N° 15848117 DU 19/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC								
628925.01	TRAPPE METAL LAQUEE BLC 50/50 GYPSO dont Eco-Contribution	1	U		35,99	35,99 (0,03)		
BON N° 15848211 DU 21/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par GREGORI V/REF: CHANTIER 65032 DEGAGNAC								
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	5	U		24,59	122,95		
217605.01	PREGYLYS 15 PTR -SAC 25KG	1	U		18,42	18,42		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	1	U		10,26	10,26		
BON N° 15848514 DU 28/11/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
174894.03	MONTANT 48/35-2,70ML GYPSO dont Eco-Contribution	2.592	ML		0,75	1.944,00 (25,92)		
351702.01	CHEVRON PROFILES 111 FRAIS FIXES	4	U		3,38	13,52 5,00		
	Total Eco-Contribution					(101,41)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09759723 du 30/11/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
<i>Veillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.</i> Carte N°2921001142088 Alfred DE ARO Carte N°2921001141890 Gregory GIRARD								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
9.214,65	20,00% 1.842,93	11.057,58	31/12/25	L.C.R.	17807 00805 95321897119 23

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.